

lieu demain et la procédure à suivre pour la ratification alors que le traité signé sera soumis à la Chambre et à son comité. Si le député veut aller plus loin il ferait mieux d'attendre que le traité soit mis à l'étude à la Chambre.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, j'essaie tant que je peux de m'en tenir au sujet, mais j'essaie aussi de dire au nom de mes commettants pourquoi nous estimons qu'on fait preuve d'une hâte inutile et inconvenante. M. Williston déclare qu'avant de prendre une décision, il faudra émettre un permis d'exploitation des ressources hydrauliques et tenir des audiences. Il est donc probable que plusieurs mois s'écouleront avant qu'une entente intervienne entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique. Or, selon M. Williston, l'accord entre le Canada et la Colombie-Britannique devrait être annexé au traité.

Enfin, monsieur l'Orateur, quoi qu'en disent ces messieurs de la Direction des ressources hydrauliques du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, ils ne savent absolument rien de l'emplacement des fondations du barrage de High-Arrow. Je ne sais pas comment on peut convenir par traité de bâtir quelque chose quand on ne sait s'il sera possible d'asseoir sur des bases suffisantes le barrage de High-Arrow.

J'ai été heureux d'entendre le premier ministre dire que les différents organismes, les particuliers et ainsi de suite auront l'occasion de présenter leurs observations au comité des affaires extérieures. Il veut sans doute par là permettre à mes milliers de commettants de tous les partis, de se faire entendre par la voix de leurs ingénieurs-conseils et de leurs représentants au comité des ressources hydrauliques des lacs Arrow et de la ville de Revelstoke, car elles sont fort désireuses de venir à Ottawa et de témoigner.

J'espère que lorsque le comité des affaires extérieures se réunira pour étudier le traité, au cours de la présente session, nous entendrons le témoignage de l'inexpugnable général McNaughton, aussi ferme que le roc de Gibraltar; celui de M. Bartholomew, ingénieur-conseil, de Vancouver; et enfin peut-être celui de représentants de différentes maisons d'ingénieurs. J'espère bien que ces autorités pourront être entendues.

En terminant, monsieur l'Orateur, je crois que, compte tenu de toutes les circonstances, c'est montrer une hâte inutile et déplacée que de signer le traité en ce moment.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne veux nullement me lancer dans une controverse, me rendant compte que pareille attitude ne serait pas de mise,

mais je ne peux laisser passer sans la relever la déclaration selon laquelle on aurait fait preuve d'un empressement inopportun. Il a été signalé que le présent gouvernement et ses représentants se sont efforcés pendant trois ans de réaliser l'objectif que souhaitent depuis des années les Canadiens, et surtout les habitants de la Colombie-Britannique. Le chef de l'opposition a déclaré qu'au cours de la période où l'ancien gouvernement était au pouvoir, des entretiens avaient eu lieu, et tout le monde a certes eu l'occasion de savoir la ligne de conduite qui était suivie.

Le comité de négociation s'est réuni et, à ce propos, je n'hésite pas à dire à l'honorable préopinant que je comprends son désir de voir le présent traité soumis au comité des affaires extérieures.

(Plus tard)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il y a un détail que j'ai oublié de signaler à la Chambre. J'ai oublié de dire que tous les députés recevront un exemplaire de la déclaration que je ferai à Washington demain matin ainsi qu'un exemplaire du traité. Ainsi, chaque député aura en mains le texte de la déclaration et du traité.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'OCED—DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le 15 décembre, le premier ministre (M. Diefenbaker) a déclaré, comme en témoigne la page 858 du compte rendu, que l'accord et le rapport du comité préparatoire de l'Organisation de coopération économique et de développement seraient déposés. Le lendemain, comme en témoigne la page 900 du compte rendu, j'ai déposé des exemplaires de l'accord et du communiqué publiés à l'issue de la conférence. Je dépose maintenant des exemplaires en français et en anglais du rapport du comité préparatoire de l'OCED.

LES COMPTES PUBLICS

DÉPÔT DES COMPTES PUBLICS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, puis-je aviser la Chambre que j'ai déposé aujourd'hui le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, en français et en anglais, ainsi que des exemplaires en anglais des volumes I et II des Comptes publics pour la même année. La version française des Comptes publics est censée paraître vers le 1^{er} février, et je la déposerai aussitôt.